



Depot de plainte contre moi

Par **gg26**, le **28/02/2011** à **15:33**

Bonjour,

suite a une rupture , j ais deposé 3 lettre sur la voiture de mon ex "A", je lui ais envoyé des sms pendant quelques semaines , elle a donc déposé une plainte contre moi pour harcelement , suite a cela elle a recus un courrier des service sociaux lui disant qu un signalement pour enfant en danger leurs été parvenus pour son fils , j ais peur que se soit une autre de mes ex "B" qui est fait cette lettre sur mon ordinateur , puis je etre encore sous le coup d une plainte

Par **mimi493**, le **28/02/2011** à **19:50**

Oui, pour dénonciation calomnieuse